

Lyon le 13 Mars 1811

Messieurs

Nous nous rapportons à notre circulaire
ci-dessus, qui vous fait part de notre retraite
du commerce. Nous n'abandonnons pas sans regret
cette carrière, & ce n'est pas non plus sans regret
que nous renouons à la correspondance de nos
bons & anciens amis, du nombre desquels nous
aimons à vous compter. Mais les affaires sur
notre place sont nulles ou perilleuses, & la prudence
a dicté notre résolution: Au reste nous con-
servons la commandite que nous faisons
depuis bien des années à M^{re} Vincent Saffangi
& sa maison recommandable à tous égards par
les moyens & son honnêteté; & serons charmés
de vous voir faire usage de leur ministère, &
de ~~leur~~ suivre au moins ainsi des relations
indirectes avec vous, Messieurs.

Notre état de liquidation est cause que
nous sommes peu à la suite de l'article des
foyes; mais la demande ne peut pas être
animée dans l'état actuel de langueur du
commerce; vous avez vu après le cours p^r
votre règle.

Des faillites pleurant de toutes parts en
Europe, il étoit difficile de ne pas se

Comp. A. 117 1/2 118 1/2

*le 26 de Janvier 1811, qui plusieurs voyez de suite
la place sans doute des chemins que nous nous
à l'adresse de vous donner des preuves de notre dévouement.*

*Commissaires
Messieurs
Messieurs*

trouver dans quelconque. Vous avez eu ce
bonheur, & nous vous en félicitons; pour nous
sans en être tout à fait exempts, nous avons
de beaucoup moins touchés que bien d'autres.
Dieu veuille que cette funeste crise touche
à son terme!

Suivant le tarif, notre franc-compte de
16 1/3 vaut fr. s. 62; ou en d'autres termes,
le rapport de la mon. de Toscane, est comme
de 100 à 84. *monnaie d'argent, cela correspond à peu près au change de 103 1/3*

Vous nous remettez une prom. de
fr. 216 sur Ignace Scoppelli, qui refuse
d'accepter faute d'avis; nous vous la retour-
nons ci-joint avec le protest, veuillez nous en débiter,
en nous creditant de fr. 2.6 pour les frais.

Nous vous saluons cordialement.

*la liquid. de Senn, Guébard & Co
P. Senn*

- Soyes Appaltes - p. 19 à 20
- Reggians - 20 à 22
- tramus à 2 bouts } 26 1/2 à 27
- 2^e fil cord & 3^e fil } 26 1/2 à 27
- Cransmes grèzes - 23 1/2 à 25
- Organiens de Toscane fr. 1200 la Balte.

Les autres qualités manquent. Tous ces prix font entend
en confirmation; ce sont ceux des vendeurs, mais sans
acheteurs. Il n'y a pas apparence de hausse vu la
stagnation des affaires; mais on ne peut pas non plus
attendre à une forte baisse, parce qu'il n'y a pas de
nouveaux dépôts.

Costantinople, ex p. d'or
Piastre d'Espagne eff. 6.8.4

L. 5. 15. font P. 1. en argent, desquelles

Livourne le 31 Décembre 1810.

Messieurs N^{os} Guérin & fils, à Lyon.

Nous avons résolu de dissoudre au 31 Décembre courant, notre Société
de commerce, et de renoncer à toute nouvelle entreprise ou opération, tant en
Banque qu'en Marchandises.

Depuis quelque tems déjà, Messieurs FRANÇOIS GUÉBHARD et
FRANÇOIS SENN nous avaient quittés; mais comme leur retraite (convenue
entre nous à l'amiable) ne nécessitait aucun changement dans notre Raison de
Commerce, il fut jugé inutile d'émettre une Circulaire à cette occasion.

Nos Sieurs PIERRE SENN et GEORGES GUÉBHARD, restés seuls à
la gestion de nos affaires, géreront seuls aussi, la liquidation d'icelles, pour laquelle
ils signeront comme ci-bas, à dater du 1^{er} Janvier 1811.

L'accord qui a toujours régné dans notre Société, préside encore à sa
dissolution, et nous rend commun le sincère regret avec lequel nous abandonnons
des relations qui nous étaient si chères. Nous prions les amis qui nous ont honorés
de leur confiance, de recevoir ici, l'expression de toute notre gratitude et de conserver
leur bienveillance à chacun de nous.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Senn, Guébard & Comp

Signature de notre Sieur PIERRE SENN,
après le 31 Décembre courant.

*la liquid. de Senn, Guébard & Co
P. Senn*



Signature de notre Sieur GEORGES GUÉBHARD,
après le 31 Décembre courant.

*la liquid. de Senn, Guébard & Comp
G. Guébard*

2.6	515.	11.83.
515	2.6	1.40.
10	1030	13.23.
2	128.	72
10	25	
	1183	

31 Décembre 1811

Livourne le 21 Mars 1811.
Seigneur Guehard & Co

- Vienne 116
- Rome 126 1/2
- Naples 116
- Genève 124 3/4
- Milan 136 1/4
- Florence 115 1/4
- Lyon 102 1/2
- Marseille 101 1/4
- Paris 101 1/2
- Venise 540
- Londres 75
- Amstrd 99
- Hambourg 91
- Auguste 210
- Belgrade 94 1/2
- Ancone 130

[Red wax seal]

[Large handwritten signature]
Seigneur Guehard & Co

Signature de notre Seigneur PIERRE S...
après le 31 Décembre courant.

Signature de notre Seigneur GEORGES GUEHARD
après le 31 Décembre courant.